



**PRÉFET  
DES PYRÉNÉES-  
ATLANTIQUES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale  
des territoires et de la mer  
gestion et police de l'eau**

Affaire suivie par Jacqueline Dufau  
LET201227

Tél : 05 59 80 88 23  
Mél : ddtm-sgpe@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Pau, le

**23 SEP. 2020**

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous adresser, sous ce pli, pour notification, une copie de l'arrêté préfectoral n° 64-2020-09-22-003 du 22 septembre 2020 portant prescriptions spécifiques à déclaration au titre de l'article L. 214-3 du code de l'environnement concernant les travaux de dégravement de l'amont du plan de grille de la centrale hydroélectrique d'Aste Béon sur le Gave d'Ossau.

Conformément aux dispositions réglementaires, cet arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et mis à disposition du public sur le site internet pendant une durée minimale de quatre mois.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

La cheffe du service gestion  
et police de l'eau

Juliette Friedling

SHEM Direction régionale 64/65  
Cité Multimédia  
1 rue Thomas Edison  
64054 PAU CEDEX 9

Copie : M. le maire d'Aste Béon